



# PACTE OVIN

**Un PACTE  
Pour l'élevage ovin français**



# Un PACTE

## Pour l'élevage ovin français



### Un contexte favorable

---

Après une longue période de régression, l'élevage ovin allaitant redresse la tête. Après une trentaine d'années de réduction d'effectifs de brebis et de stagnation technique, les différentes actions menées pour enrayer ce déclin ont commencé à porter leurs fruits.

La production ovine française dispose aujourd'hui d'un marché national, européen et mondial porteur et présente de nombreux atouts :

- **Une Politique Agricole Commune (PAC) encourageante**

La nouvelle PAC conforte le soutien couplé à la brebis et instaure une aide nouvelle pour la production de protéines végétales dédiée principalement à l'élevage. La convergence de l'aide découplée, le verdissement et le renforcement de l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN) sont des mesures favorables aux systèmes ovins.

- **Un contexte économique général favorable à la production ovine allaitante**

La production française d'agneau reste déficitaire et ce constat laisse entrevoir un potentiel de développement avec des perspectives de marché favorables. L'augmentation annuelle des prix de la viande d'agneau devrait se maintenir dans les années à venir en raison du manque de disponibilité sur le marché mondial et d'une demande croissante des pays émergents.

- **Une filière organisée avec des débouchés variés**

La production ovine bénéficie de nombreuses démarches de qualité organisées dans tous les bassins de production, pour garantir des débouchés toute l'année pour des produits de qualité. La segmentation du marché et la contractualisation contribuent à une meilleure rémunération des éleveurs.

- **Le renouvellement des générations : des opportunités à saisir**

Les nombreux départs en retraite dans les 10 à 15 ans à venir offrent des possibilités de reprises d'exploitations viables et vivables.

- **Des modes de production variés**

La production ovine dispose d'une grande diversité de modèles de production. Les aptitudes des animaux permettent à cette production de s'adapter à divers contextes et de s'associer à d'autres productions végétales ou animales.

- **Des investissements modérés**

La production ovine demande des investissements modérés par rapport à d'autres productions. Le cycle de production est court et le retour sur investissements rapide.

- **Des intérêts agronomiques et environnementaux**

La production ovine possède de réels intérêts agronomiques et environnementaux à faire valoir, notamment pour le développement d'ateliers complémentaires. Elle entretient les espaces et participe au dynamisme des territoires puisque qu'elle valorise les zones à handicap économique et/ou naturel (84 % de la production en zone défavorisée et 44 % en zone de montagne) avec un lien souvent fort avec le territoire.

On remarque également que de nombreux modes de production ovins entraînent peu de risques de pollution environnementale et, à l'inverse, sont forts utilisateurs de la ressource herbacée et pastorale, et concourent de ce fait à la préservation de la prairie et à l'entretien des parcours, avec des aménités reconnues (stockage de carbone, paysage, biodiversité,...),

- **Une image positive vis-à-vis des citoyens**

Le mouton et les éleveurs ovins jouissent d'une image positive auprès du consommateur citoyen.

**Forte de ces atouts, la production ovine s'inscrit pleinement dans le projet agro-écologique pour la France en alliant la triple performance économique, environnementale et sociale.**

### **Des enjeux forts pour les années à venir**

---

Mais malgré tous ces atouts, la production ovine rencontre des difficultés pour renouveler ses éleveurs. Elle manque d'attractivité et doit faire face à une baisse régulière de la production.

Le programme Reconquête Ovine, initié en 2009, a permis de lancer une dynamique au sein de la production ovine grâce à des actions tournées vers l'amélioration des performances techniques et de l'image de la production. Une évaluation du programme a permis de démontrer l'intérêt de ces actions et l'élan créé par cette dynamique. Mais le manque de moyens sur le terrain et le pilotage trop « national » du programme ont nuancé les résultats.

Face à ces constats, et dans l'élan du séminaire « dessine-moi un mouton » organisé en septembre 2014, la filière ovine (lait et viande) se prend en main et lance avec l'ensemble de ses partenaires un nouveau programme d'actions techniques et de promotion, Inn'Ovin, autour de deux grands enjeux :

- **Produire plus d'agneaux et de lait pour satisfaire la demande et ainsi créer plus d'emplois sur l'ensemble du territoire**
- **Accroître le revenu des éleveurs tout en améliorant leurs conditions de travail et donc l'attractivité du métier d'éleveur ovin.**

### **Des axes de travail et des actions phares**

---

Pour répondre à cette ambition pour la filière, le programme Inn'Ovin se décline en 4 axes de travail qui feront l'objet d'actions concrètes et permettront d'engager des réflexions et de mener des prospectives :

- Le renouvellement des générations et l'attractivité du métier
- La performance technique et économique des exploitations pour améliorer le revenu
- L'amélioration des conditions de travail des éleveurs et le salariat
- L'environnement, la transition énergétique et l'aménagement équilibré du territoire

Des actions phares, pilotées à l'échelle nationale et coordonnées interrégionalement seront mises en place dès 2015.

- Mise en place de fermes vitrines à travers toute la France pour mettre en avant la performance technique, économique, sociale et environnementale des exploitations ovines
- Mobilisation des établissements scolaires dans la continuité des actions engagées par Interbev Ovins

- Promotion de l'élevage ovin auprès des non éleveurs ovins (prescripteurs et agriculteurs en recherche de diversification)
- Recherche de nouvelles solutions de financement
- Mise en place d'un audit technique, économique et social prospectif
- Création d'un groupe d'experts techniques à l'échelon national
- Développement de nouveaux outils de diffusion (via internet notamment)
- Faciliter la gestion des ressources humaines par les éleveurs

Parallèlement, dans le cadre des axes de travail définis par Inn'Ovin et en fonction des enjeux et priorités établis localement, des plans d'actions complémentaires seront mis en œuvre dans les régions.

**Car c'est bien là l'ambition et la volonté des partenaires de ce nouveau programme : impliquer les régions dans la construction et la mise en place des actions Inn'Ovin ! La concertation et l'échange seront des éléments déterminants pour la réussite du programme.**

## **Une nouvelle gouvernance pour y parvenir**

---

Ainsi, pour éviter les erreurs du passé, la production ovine souhaite se doter dès 2015 de véritables instances de pilotage et d'orientation fédératrices et proches du terrain. Cette nouvelle organisation s'articulera autour de deux instances nationales et d'instances régionales.

- **Comité d'orientation ovin national (C2ON)**

Ce comité est l'instance nationale politique et décisionnaire du programme. Son rôle est d'orienter le programme et de définir son cadre national.

Composition :

- Les représentants professionnels et administratifs des instances nationales impliquées : FNO, Idele, Interbev, JA, APCA, Coop de France, Races de France, section lait de la FNO
- Les représentants des C2OR
- Des experts en fonction des besoins

- **Comité technique**

Son rôle est d'appliquer le cadre national décidé par le C2ON et de faire vivre le programme.

Composition :

- Administratifs des instances nationales impliquées
- Représentants administratifs des C2OR

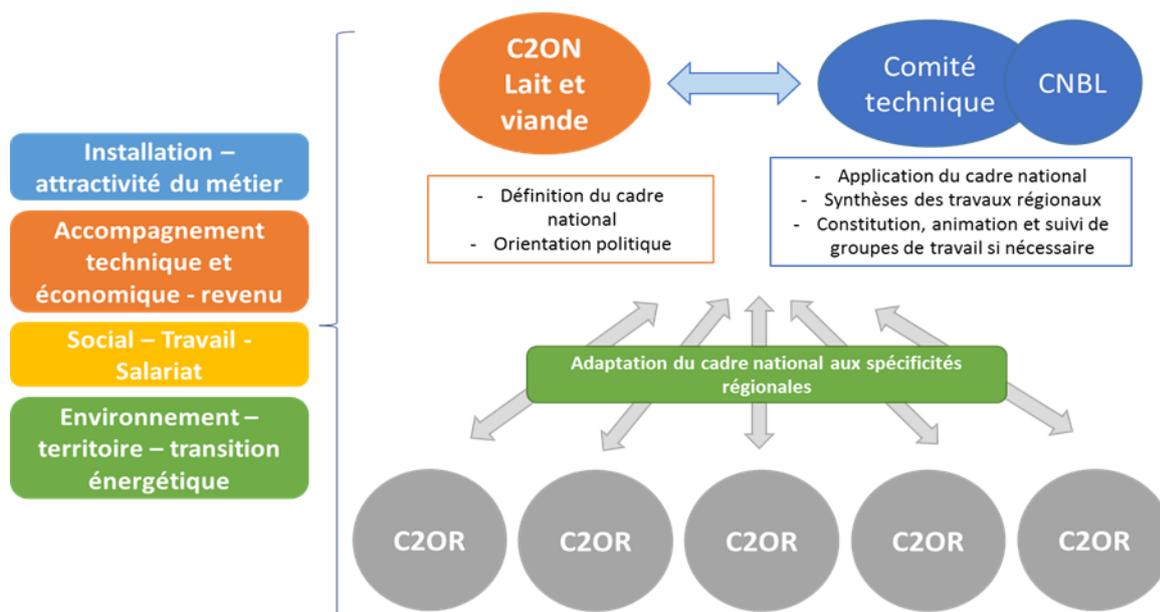
- **Comité d'orientation ovin régional (C2OR)**

Ce comité est la déclinaison du C2ON à l'échelle interrégionale. La France est découpée en 5 C2OR. Son rôle est d'adapter le cadre national défini par le C2ON aux spécificités et opportunités locales.

Composition :

- Représentants administratifs et professionnels des différentes instances impliquées au niveau régional

Le représentant professionnel de chaque C2OR est invité à participer au C2ON et l'animateur de chaque C2OR à participer au comité technique.



## Un engagement fort des partenaires

Pour mener à bien ce programme ambitieux, les partenaires du nouveau programme Inn'Ovin ont décidé de s'engager ouvertement et concrètement sur des actions relevant de leur cœur de métier.

Un programme et un calendrier de travail sur 5 ans seront élaborés avec des rapports d'étapes ; chaque partenaire signataire s'engage à mettre tous les moyens en œuvre, autant que faire se peut, pour assurer l'efficacité du pacte.

Les signataires du Pacte Ovin sont les suivants :

- Le Président de la République
- Le Premier Ministre
- Le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et l'Association des Régions de France
- La Confédération Nationale de l'Élevage (CNE)
- La Fédération Nationale Ovine (FNO)
- La Section Lait de la Fédération Nationale Ovine et le Comité National Brebis Laitières (CNBL)
- Interbev Ovins
- La Section Ovine de Races de France
- La Section Ovine de Coop de France
- L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)
- Jeunes Agriculteurs (JA)
- L'Institut de l'Élevage



## PACTE OVIN

### Engagements du Président de la République

Je salue cette initiative et souhaite encourager les différents partenaires du programme Inn'Ovin dans leur travail de développement de la production ovine.

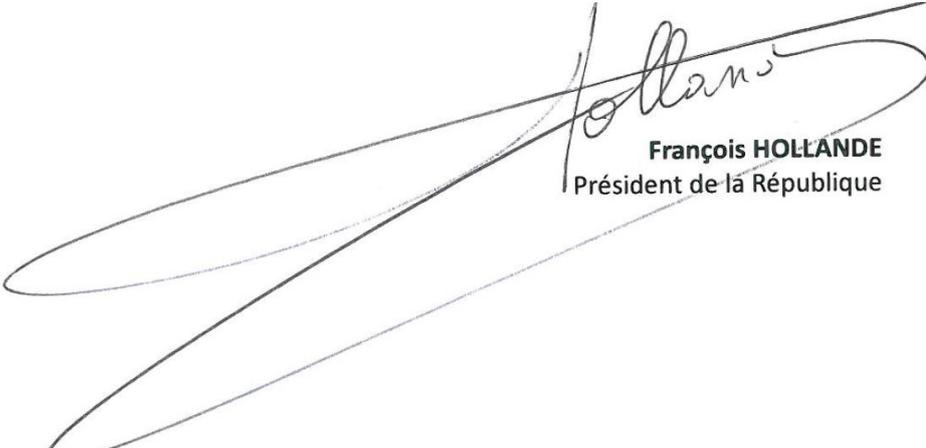
Je reconnais le rôle crucial de la production ovine dans la valorisation des surfaces agricoles françaises dont certaines sont soumises aux plus fortes contraintes naturelles mais également aux plus forts enjeux sociaux et environnementaux.

Je souligne la contribution de l'élevage ovine à notre patrimoine national au travers des produits de terroir et de qualité reconnus par des appellations d'origine.

Je me réjouis de la contribution positive de cette filière à la protection de l'environnement et des paysages, à la préservation de la biodiversité et à la lutte contre le changement climatique.

Le devenir de cette filière comme celui des autres filières d'élevage est un enjeu majeur pour la souveraineté alimentaire de notre pays et pour l'emploi dans les territoires, notamment les plus difficiles.

Je me réjouis du dynamisme nouveau qui marque cette filière et lui permet d'attirer des jeunes et de sa volonté de se projeter avec confiance dans l'avenir. C'est pourquoi je m'engage pleinement aux côtés de tous les partenaires de ce nouveau programme Inn'Ovin et soutiens les actions développées en faveur de l'augmentation du revenu des éleveurs, de l'amélioration des conditions de travail de l'investissement notamment dans les bâtiments et la génétique car ce sont bien là les éléments clés qui permettront d'attirer davantage de jeunes dans cette production et de la rendre toujours plus performante et compétitive.



**François HOLLANDE**  
Président de la République



# PACTE OVIN

## Engagements du Premier Ministre

L'élevage ovin tout comme les autres élevages se trouve à la veille d'une rupture démographique importante. Près d'un éleveur sur deux partira à la retraite dans les 10 ou 15 ans à venir. L'enjeu du renouvellement des générations est celui de la capacité de production et plus encore de la répartition territoriale de la production et des emplois. La compétitivité de l'élevage ovin français, le maintien des équilibres territoriaux et la défense de l'emploi sont des objectifs à poursuivre !

Pour y parvenir, c'est une véritable mobilisation pour l'installation en production ovine qu'il faut entreprendre : professionnalisation du parcours à l'installation, anticipation de la transmission, progressivité de la transmission, accompagnement des formes sociétaires, formation au management et à l'organisation du travail en groupe...

La recherche de la compétitivité devra également passer par la poursuite de l'effort d'innovation et l'investissement, notamment dans la génétique et les bâtiments.

Je tiens alors à féliciter la filière ovine pour la création de son nouveau programme Inn'Ovin qui répond pleinement aux grands enjeux à poursuivre. Je m'engage à accompagner les partenaires de ce projet dans la réalisation de leurs actions en faveur d'une filière ovine dynamique, compétitive et performante.

**Manuel VALLS**  
Premier Ministre



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA FORÊT

## PACTE OVIN

### Engagements du Ministre de l'Agriculture et des Régions

L'Etat et les Régions saluent la mise en place de ce nouveau programme de développement Inn'Ovin par la filière ovine qui s'inscrit pleinement dans le projet agroécologique pour la France en alliant la triple performance économique, environnementale et sociale.

**L'Etat et les Régions souhaitent contribuer au développement de la production ovine à travers l'ensemble des outils financiers particuliers et des mesures en faveur de l'installation de nouveaux éleveurs, de la modernisation des ateliers et la recherche de la triple performance économique, environnementale et sociale des exploitations ovines.**

- Le **Plan pour la Compétitivité et l'Adaptation des Exploitations agricoles (PCEA)** permet d'accompagner en particulier les secteurs de l'élevage. Il est doté de plus de 200 millions d'euros par an, soit un doublement des montants actuels, grâce à la mobilisation des crédits du 2nd pilier et à un effort supplémentaire sur les crédits du MAAF qui ont été portés à 56 M€ par an. L'Etat et l'Association des Régions de France (ARF) ont porté la priorité pour les secteurs de l'élevage, et continueront à inciter à la prise en compte concrète de cette priorité, en cohérence avec les stratégies locales, dans toutes les régions. Ce plan permet d'accompagner le développement des exploitations dans une approche de triple performance économique, environnementale et sociale, avec parmi les objectifs, l'amélioration des conditions de travail. En parallèle, l'appel à projets « Reconquête de la compétitivité des outils d'abattage et de découpe » doté de 20 millions d'euros, qui s'inscrit dans le cadre des priorités du Plan industriel agroalimentaire (PIA), permet de soutenir en particulier des projets d'investissement destinés à renforcer la compétitivité et la productivité des entreprises du secteur de la viande ovine. Les Régions auront la possibilité de co-financer certains projets en fonction de l'adéquation avec leurs propres politiques et des disponibilités budgétaires régionales correspondantes.
- **La feuille de route 2015-2017 de la stratégie de la filière ovine à l'horizon 2025** s'inscrit dans les axes de développement fixés dans le cadre du programme Inn'Ovin.
- Le Ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, souhaite faire des **Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental (GIEE)** un outil structurant permettant de porter des projets collectifs ayant pour objectif d'atteindre la triple performance économique, environnementale et sociale. La Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt a entériné la création des GIEE. Les Pouvoirs Publics invitent la production ovine à s'approprier l'outil pour avancer vers la triple performance.
- Malgré de nombreux efforts collectifs et après plusieurs tentatives de rénovation de l'appui technique, la productivité moyenne des exploitations ovines françaises ne progresse pas. Une **nouvelle approche du conseil en élevage ovin** apparaît nécessaire, dans le sens d'une meilleure connaissance et d'une amélioration des coûts de production, d'une adaptation à la volatilité des marchés, et de la prise en compte du volet environnemental. L'Etat s'engage à soutenir les initiatives visant à déterminer les

besoins et les attentes des éleveurs ovins et à identifier la perception des prescripteurs en matière de conseil technique et économique innovant. Le Ministre de l'Agriculture invite le Comité d'Orientation Ovin National à participer à ces initiatives qui serviront de base à une réflexion globale pour l'élaboration de nouvelles méthodes et outils. Des objectifs et des indicateurs de suivi seront fixés afin de s'assurer de l'efficacité des mesures mises en place. Les Régions pourront, en tant que cofinanceurs potentiels des actions de recherche, développement et acquisition de références, appuyer la mise en œuvre de ces mesures dans les bassins de production.

- Le renouvellement des générations et l'installation de nouveaux éleveurs constituent un enjeu majeur pour l'avenir de la filière ovine. Le suivi du nombre d'installations et une meilleure connaissance du profil et des besoins des nouveaux installés en élevage ovin sont des données essentielles pour la mise en place d'actions ciblées et la vérification de leur efficacité. L'Etat s'engage à ce que **l'Observatoire National de l'Installation** permette dès que possible un suivi précis du nombre et du type d'installations en élevage ovin et s'engage à soutenir les initiatives visant à définir le profil et les besoins des nouveaux installés. L'Etat et les régions s'engagent également à apporter leur appui et expertise dans la mise en place d'outils innovants en matière de financement ou d'accompagnement des futurs installés.
- L'Etat et les Régions soutiennent les actions mises en œuvre par la filière ovine auprès des établissements **d'enseignement agricole** pour faire découvrir cette production au plus grand nombre, notamment grâce au concours des Ovinpiades des jeunes bergers. Ils s'engagent à travailler dans le cadre du programme Inn'Ovin à une meilleure prise en compte de l'élevage ovin dans les programmes d'enseignement.

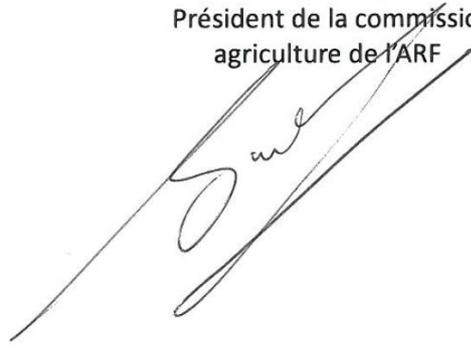
De manière plus générale, les Pouvoirs publics s'engagent à travailler à l'attractivité des métiers auprès des jeunes en lien avec les professionnels de la filière ainsi qu'avec les services régionaux chargés de l'orientation.

**Par ailleurs, l'Etat et les Régions se félicitent de la mise en œuvre par la filière d'un logo « Viande Ovine Française » qui permet de promouvoir, auprès des consommateurs, une viande ovine issue d'animaux nés, élevés, abattus et transformés sur le territoire national.** En effet, la filière ovine permet le maintien de nombreux emplois et l'entretien des espaces naturels. La reconnaissance de ces nombreux actifs, de leur rôle pour l'activité économique dans de nombreux territoires et leur prise en compte dans les politiques publiques demeurent un enjeu majeur pour la filière ovine.

**Stéphane LE FOLL**  
Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire  
et de la Forêt



**René SOUCHON**  
Président de la commission  
agriculture de l'ARF





## PACTE OVIN

### Engagements de la Confédération Nationale de l'Elevage

La CNE, Confédération Nationale de l'Elevage, fédère les organisations professionnelles syndicales, techniques et coopératives de l'élevage. Instance de concertation sur la politique de l'élevage, elle développe des actions communes à ses adhérents dans les domaines de l'organisation de l'élevage et la promotion du métier d'éleveur. La CNE est notamment l'initiatrice et le porteur de la Charte des Bonnes Pratiques d'Elevage qui compte 95 000 éleveurs de bovins adhérents.

**Dans la continuité de son soutien apporté à la Reconquête Ovine, la CNE s'engage à soutenir financièrement le programme Inn'Ovin et plus particulièrement :**

- L'animation nationale et régionale du programme
- Les actions relatives à l'axe de travail « renouvellement des générations et attractivité du métier ».

**Jean-Pierre FLEURY**  
Président de la CNE



## PACTE OVIN

### Engagements de la Fédération Nationale Ovine

Association spécialisée de la FNSEA, la Fédération Nationale Ovine est le syndicat agricole majoritaire chargé de défendre les intérêts de l'élevage ovin français et d'assurer la représentation des éleveurs de moutons auprès des Pouvoirs Publics, des organisations syndicales, nationales, européennes, des pays étrangers et des interprofessions. Forte d'un réseau de syndicats départements et régionaux, la FNO assure la liaison entre tous ses adhérents pour faire prévaloir la politique de l'élevage ovin définie par son conseil d'administration et son assemblée générale.

La FNO est convaincue que l'augmentation du revenu des éleveurs, l'amélioration des conditions de travail et l'investissement notamment dans les bâtiments et la génétique sont les facteurs clés pour rendre la production ovine toujours plus performante et compétitive.

Pour cela, un travail interprofessionnel est indispensable à la réussite de ce programme. La FNO s'engage à être moteur sur ce thème et à impulser une dynamique et une réflexion au sein de l'interprofession et des différentes familles qui la composent.

**La Fédération Nationale Ovine s'engage à promouvoir le programme Inn'Ovin auprès de son réseau et de ses différents partenaires et à participer activement au programme pour répondre aux enjeux suivants :**

- Le renouvellement des générations et l'attractivité du métier
- La performance technique et économique des exploitations pour améliorer le revenu
- L'amélioration des conditions de travail des éleveurs et le salariat
- L'environnement, la transition énergétique et l'aménagement du territoire

**Pour cela, la FNO s'engage plus particulièrement à :**

- Participer activement à la vie du Comité d'Orientation Ovin National et au comité technique du programme
- Être force de propositions sur des sujets prospectifs et plus généralement sur les questions techniques, économiques, sociales et environnementales relatives à l'élevage ovin et plus particulièrement au métier d'éleveur ovin
- Contribuer activement à la communication institutionnelle et de terrain autour du programme, notamment en tenant informé notre réseau de l'avancée du programme
- Piloter les actions relatives à l'attractivité du métier (image, conditions d'accès au métier), à l'installation/ transmission, à la formation et au financement des exploitations

- Participer activement au développement de l'axe « technique économique et revenu » : **l'augmentation du revenu des éleveurs est un enjeu majeur à relever**. La FNO se propose de travailler de manière globale à la recherche d'actions pour améliorer les performances des exploitations et plus spécifiquement à travailler sur le prix.
- Mettre notre réseau à contribution pour tester et consolider de nouveaux outils et/ou vérifier la pertinence des actions d'Inn'Ovin
- Profiter de ce nouveau programme pour faire émerger de nouvelles idées et de nouveaux responsables professionnels

**Serge PREVERAUD**  
Président de la FNO

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' and 'P' followed by a long horizontal stroke.

**Xavier BEULIN**  
Président de la FNSEA

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'X' and 'B' followed by a long horizontal stroke.



**C N B L**  
Comité National  
Brebis Laitières



## PACTE OVIN

### Engagements de la Section Lait de la Fédération Nationale Ovine et du Comité National Brebis Laitières (CNBL)

Au sein de son organisation, la FNO a mis en place une section lait pour développer les questions spécifiques à cette filière.

Comme pour l'ensemble de l'élevage ovin, la section lait de la FNO est convaincue que l'augmentation du revenu des éleveurs, l'amélioration des conditions de travail et l'investissement notamment dans les bâtiments et la génétique sont les facteurs clés pour rendre la production ovine toujours plus performante et compétitive.

Pour la filière ovine laitière, qui se caractérise par un ancrage territorial fort et un lien historique entre la production et la valorisation du lait (produits de qualité, AOP...), il s'agit notamment d'assurer la pérennité de la production de lait de brebis sur l'ensemble des territoires.

**La section lait de la Fédération Nationale Ovine s'engage à promouvoir le programme Inn'Ovin auprès de son réseau et de ses différents partenaires et à participer activement au programme pour répondre aux enjeux suivants :**

- Le renouvellement des générations et l'attractivité du métier
- La performance technique et économique des exploitations pour améliorer le revenu
- L'amélioration des conditions de travail des éleveurs et le salariat
- L'environnement, la transition énergétique et l'aménagement du territoire

Pour réaliser les actions ovines laitières qui seront développées dans le programme Inn'Ovin, la section lait de la FNO s'appuiera sur le Comité National Brebis Laitières (CNBL). Le CNBL, association loi 1901, fédère le réseau des organismes techniques (génétique et conseil en élevage), des Interprofessions, des Chambres d'Agriculture, des lycées agricoles et des organismes de service concernés par la production de lait de brebis. En lien avec le Comité d'Orientatoin Ovin National, le CNBL constituera le lieu de concertation et de mise en cohérence entre les acteurs (d'amont et d'aval au travers des Interprofessions) des actions pour la filière ovine lait.

**Pour cela la section lait de la FNO s'engage à :**

- Participer activement à la vie du Comité d'Orientatoin Ovin National et au comité technique du programme en lien avec le CNBL
- S'appuyer sur le CNBL et sur le réseau ainsi constitué pour relayer les différentes actions techniques concernant la filière ovine laitière
- Être force de propositions sur des sujets prospectifs et plus généralement sur les questions techniques, économiques, sociales et environnementales relatives à l'élevage ovine lait et plus particulièrement au métier d'éleveur ovine lait

- Contribuer aux différents axes du programme pour intégrer les spécificités de l'élevage ovin lait : la structuration de l'accompagnement technique des éleveurs ovins lait autour d'un service global associant génétique et conseil technico-économique constitue un atout sur lequel la filière peut s'appuyer en relevant les enjeux pour l'avenir : innover (automatismes, élevage de précision, nouvelles aptitudes, ...), répondre aux attentes de la filière (saisonnalité, qualité du lait...), communiquer et former (renouvellement des générations d'éleveurs mais aussi de techniciens, lisibilité de la filière sur internet...).

**Joël ACHER**  
FNO



**Philippe MEYNIER**  
Président du CNBL





## PACTE OVIN

### Engagements d'Interbev Ovins

#### « Formation des jeunes et communication sur le métier d'éleveur ovin »

INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle française du Bétail et des Viandes, fondée à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin, équin et caprin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire.

La section ovine d'Interbev est composée de 14 organisations professionnelles nationales représentant les différents métiers du secteur économique bétail et viande : éleveurs, commerçants en vif (animaux vivants), associations et groupements de producteurs, marchés aux bestiaux, abatteurs, grossistes, industriels, distributeurs (boucherie traditionnelle et grande distribution) et restauration collective. De l'élevage jusqu'à la distribution, INTERBEV représente, défend et promeut tous les métiers de la filière. **Innovation, concertation et communication : une seule voix pour des milliers d'hommes.**

**L'engagement d'Interbev auprès des éleveurs ovins remonte à 2001, et à la mise en place de la Charte de Relance de la production, maillon de la filière particulièrement fragilisé par l'érosion continue des effectifs de brebis, et la difficulté à renouveler ses éleveurs.**

Depuis, Interbev Ovins s'est investie pleinement sur les thématiques de la prise en compte de l'élevage ovin dans les programmes d'enseignement agricole, la formation des jeunes et l'image du métier d'éleveur ovin.

**En 2015, les membres d'Interbev Ovins ont réaffirmé comme une priorité le fait de sécuriser la production, maillon déterminant fortement la pérennité d'une filière entière. Les opérateurs du milieu et de l'aval de la filière se sont prononcés sur la nécessité d'assurer les approvisionnements en agneaux français.**

Les engagements d'Interbev Ovins dans le « Pacte pour l'élevage ovin français » en 2015 ont été concrétisés par le vote d'un budget spécifique et la mise à disposition de main d'œuvre.

**Ils porteront dans un premier temps essentiellement sur l'axe de travail « renouvellement des générations et attractivité du métier » :**

- La mise à disposition d'un réseau d'animateurs inter-régionaux et d'un animateur national
- L'animation du réseau des établissements d'enseignements agricole

- L'organisation aux niveaux régional, national, européen et mondial des « Ovinpiades des Jeunes Bergers »
- Organisation de la présence de la filière ovine sur les salons agricoles.

### Concernant les autres axes de travail, Interbev Ovins s'engage à :

- Mettre à disposition un réseau d'animateurs inter-régionaux et un animateur national
- Participer activement au Comité d'Orientation Ovin National et au comité technique du programme, et de proposer des représentants pour les Comités d'Orientation Ovin Régionaux
- Contribuer activement à la communication autour du programme, notamment en tenant informé notre réseau de ses avancées.

### En outre, Interbev Ovins, que ce soit dans la cadre d'actions spécifiques ovines, ou transversales à la filière viande, s'attache à différents chantiers favorables à la production ovine française :

- Assurer la traçabilité des mouvements des ovins (gestion de la base de données professionnelle OVINFOS)
- Quantifier et caractériser les couples « produits-marchés » pour la viande ovine française (lancement de l'étude « Où va l'agneau ? »)
- Contribuer à la modernisation des outils d'abattage (mise au point d'une machine à classer ovine et réalisation d'études sur la qualité des viandes et le bien-être des animaux en abattoirs)
- Communiquer et promouvoir la viande d'agneau (lancement d'une campagne européenne, promotion de la viande d'agneau sous signe de qualité, mise en avant de l'agneau français en points de vente)
- Encadrer l'utilisation du logo « Viande Ovine Française » (respect du cahier des charges, suivi de l'utilisation du logo)
- Améliorer l'image des métiers de la filière et travailler sur la question du renouvellement des générations
- Accompagner la réflexion et anticiper les réponses de la filière face aux attentes sociétales (rédaction d'un vademecum pour la filière ovine allaitante, réflexion sur l'affichage environnemental des viandes, lien entre performances techniques en environnementales des exploitations)

E. Fontaine  
 S. Fontaine  
 Pour les Associations

13 sur abricot  
 J. J.

Maurice HUET  
 Président d'Interbev Ovins

M. Huet

Pour le SNIV  
 Hubert AMELAS  
 H. Amelas

Amelau Gilles



## PACTE OVIN

### Engagements de la Section Ovine de Races de France

Races de France regroupe l'ensemble des Organismes de Sélection, responsables de la gestion et de l'amélioration génétique de 8 espèces d'animaux domestiques. En son sein, la section ovine a toujours travaillé étroitement avec l'ensemble des organisations ovines nationales, les interprofessions et les instituts techniques et de recherche afin de construire collectivement les programmes de sélection les plus adaptés aux besoins des éleveurs et des filières, tout autant dans le secteur laitier que dans le secteur allaitant. Elle s'est fortement investie dans les orientations défendues dans le cadre de la Commission Ovine de France Génétique Elevage, l'interprofession génétique des ruminants. Pour le secteur laitier, ces actions sont menées en lien avec le Comité National Brebis Laitières et en ce qui concerne la reproduction ovine dans le cadre de l'Association Nationale de l'Insémination Ovine (fédérant les CIA ovins). Cette volonté s'est illustrée par :

- La mise en place des pôles génétiques regroupant, au sein des grands bassins de production (lait et viande), acteurs et utilisateurs de la génétique et agissant comme de véritables interprofessions génétiques régionales dans un souci de conforter le dispositif génétique ovine, de favoriser la diffusion du progrès génétique et l'intégration de la génétique dans l'accompagnement technique du cheptel reproducteur.
- L'élaboration d'un plan stratégique génétique à l'horizon 2020, plan construit au travers d'entretiens et de débats entre acteurs et utilisateurs de la génétique. Ce plan a permis de définir les axes prioritaires en termes de recherche-développement, d'objectifs de sélection, de création, de diffusion du progrès génétique et d'accompagnement technique permettant d'améliorer la compétitivité des élevages et des filières lait et viande.

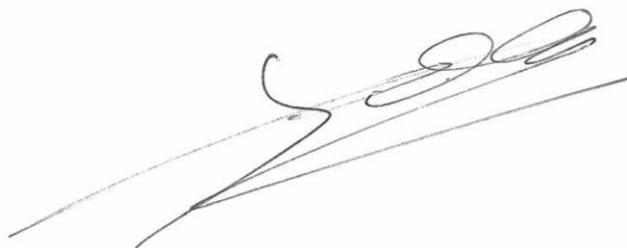
**Cette volonté et ces actions s'inscrivent pleinement dans le nouveau programme de développement Inn'Ovin.**

**Races de France s'engage à participer activement au programme Inn'Ovin et plus particulièrement à :**

- Participer activement au Comité d'Orientation Ovin National et au comité technique du programme et à proposer des représentants pour les Comités d'Orientation Ovin Régionaux par le biais des pôles génétiques.
- Contribuer activement à la communication autour du programme, notamment en tenant informé son réseau de ses avancées.
- Mobiliser le réseau des acteurs de la génétique (OS, ES, CIA, pôles) sur les actions du programme en particulier celles concernant :

- **L'accompagnement des nouveaux installés** en les aidant à constituer un cheptel reproducteur de bon niveau et en leur facilitant l'accès aux meilleurs béliers adaptés à leur système (monte naturelle et insémination animale)
- La **mise à disposition pour tous les éleveurs**, avec l'ensemble des partenaires du développement, d'un **service global d'accompagnement technique de leur cheptel de souche** intégrant l'approvisionnement en reproducteurs mais également la gestion de l'ensemble des paramètres de reproduction, qui sont la base de la maîtrise économique du troupeau.
- La **mobilisation dans les actions de communication et de formation** des éleveurs et des techniciens autour des atouts de la génétique et de la gestion du troupeau

**Jean-Luc CHAUVEL**  
Président de la section ovine de Races de France





## PACTE OVIN

### Engagements de la Section Ovine de Coop de France

Dans un contexte où les défis à relever sont nombreux pour la filière ovine, et particulièrement pour la coopération, la section ovine de Coop de France a initié en 2014 une réflexion pour repenser la coopérative, les services, le technicien de demain. Rendre nos structures plus attractives, adapter nos services, gagner en compétitivité, renforcer l'accompagnement auprès des adhérents tels sont nos objectifs. Ce plan d'action s'inscrit logiquement dans le nouveau programme de développement Inn'Ovin.

**La Section Ovine de Coop de France s'engage à participer activement à Inn'Ovin pour répondre aux enjeux suivants :**

- Le renouvellement des générations et l'attractivité du métier
- La performance technique et économique des exploitations pour améliorer le revenu
- L'amélioration des conditions de travail des éleveurs et le salariat

Les actions qui seront conduites par Coop de France dans le cadre du programme :

➤ **Réaffirmer l'expertise des conseillers ovins des coopératives pour renforcer l'accompagnement des éleveurs :**

- Partenariat avec les centres de formation
- Communication positive sur le métier de technicien
- Développement de formations continues
- Diffusion des informations techniques et des résultats de R & D (Newsletter)
- Création d'un groupe d'experts techniques mutualisé
- Echanges d'expériences autour de la carte des services des structures (Projet Renov)

➤ **Travailler prioritairement la productivité et la marge des éleveurs :**

- Déploiement et communication autour de l'outil Téovin
- Participation à l'audit technique, économique et social prospectif
- Redonner de la valeur à l'appui technique aux yeux des éleveurs : rédaction d'argumentaire
- Communiquer positivement sur le métier, le potentiel de l'élevage ovine en s'appuyant sur les résultats des éleveurs

**François MONGE**  
Président de la section ovine de Coop de France



## PACTE OVIN

### Engagements de l'APCA

L'APCA s'est donnée comme priorités entre autres de :

- Promouvoir et accompagner la création et la reprise d'entreprises agricoles ;
- Développer et animer des groupes d'agriculteurs dans les départements ;
- Compléter et renforcer un plan de formation des conseillers du réseau ;
- Mettre en place une communication coordonnée au sein du réseau ;
- Assembler, coordonner, diffuser les connaissances et les références utiles au développement agricole.

Les missions de l'APCA sont de trois ordres :

- Contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières ;
- Accompagner dans les territoires la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprises et le développement de l'emploi ;
- Porter au moyen de missions d'intérêt général ou de missions de service public les politiques publiques en matière d'agriculture, de forêt et de gestion des ressources.

**Le programme Inn'Ovin est principalement concerné par les deux premiers axes, que l'on dénommera « appui technique » et « installation/transmission » pour les décliner en actions Inn'Ovin.**

**L'APCA s'engage à participer activement à Inn'Ovin et plus particulièrement à mener les actions suivantes :**

#### **Actions « Appui technique »**

➤ Organiser la semaine du conseil Inn'Ovin en organisant de manière coordonnée des portes ouvertes thématiques, dans des exploitations vitrines, de démonstration ou plus classiques.

Des thématiques seront particulièrement abordées : le salariat, l'atelier ovin comme activité complémentaire, l'organisation du travail. En préparation de ces journées, des supports technico-économiques seront préparés (INOSYS, service économique APCA).

- Organiser une campagne de communication pour inciter très fortement les éleveurs à faire partie d'un groupe de développement.
- Mettre en place ou à jour le listing des éleveurs parrains qui compléteront les conseils techniques des conseillers et pourront accueillir des candidats à l'installation.
- Recenser les experts du réseau chambres mobilisables pour faire partie du réseau d'experts Inn'Ovin.

- Diffuser la liste des référents « organisation du travail » (gestion des ressources humaines en exploitation) auprès des conseillers ovins et du réseau d'experts. Faire connaître les prestations proposées par les chambres sur cette thématique.
- Participer à l'identification et à la mise en valeur des fermes vitrines, de démonstration en département.
- Poursuivre la formation Résolia à destination des conseillers ovins et développer des tutorats individuels des conseillers débutants.
- Contribuer à l'audit technique, économique et environnemental en mobilisant pleinement le réseau national des conseillers chambre et le groupe national ovin.
- Présenter les offres techniques des conseillers ovins des chambres, afin de renforcer l'accompagnement des éleveurs.

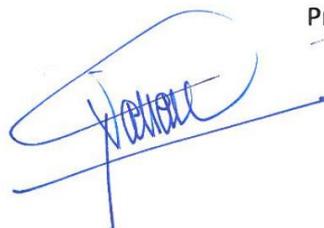
### **Actions « Installation / Transmission »**

- Présenter clairement les différentes possibilités pour un cédant de préparer sa succession dans une approche multi-partenaire.
- Rendre plus attractif le Répertoire Départ Installation (RDI) et faciliter sa mise à jour en partageant les offres d'exploitations ovines avec les partenaires locaux.
- Appuyer la recherche d'outils de financement en menant une étude prospective : identification de l'existant et des opportunités de développement.
- Mettre en place un parcours facilitant la réalisation de stage pour les entrepreneurs qui souhaitent découvrir et/ou se perfectionner dans la profession. Expertiser la possibilité de mettre en place dans les départements des espaces tests agricoles spécialisées en production ovine.
- Alimenter le réseau des conseillers installation des Chambres d'Agriculture en références technico-économiques ovines : promouvoir les fiches INOSYS

### **Actions « Réseau des conseillers chambres »**

- Le groupe ovin et les conseillers ovins des chambres continueront à être alimentés des outils, discussions en cours au niveau du Comité d'Orientation Ovin National. Ils seront mobilisés pour mettre en place le programme d'action et contribuer à promouvoir Inn'Ovin.
- Le réseau chambres proposera des représentants pour les Comités d'Orientation Ovin Régionaux.
- L'APCA participera activement au Comité d'Orientation Ovin National et au comité technique d'Inn'Ovin.

**Guy VASSEUR**  
Président de l'APCA





## PACTE OVIN

### Engagements de Jeunes Agriculteurs

Jeunes Agriculteurs a pour mission principale d'œuvrer au renouvellement des générations en agriculture et donc de représenter et de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs. Ce travail se fait principalement autour de la notion d'installation en agriculture, c'est-à-dire des conditions d'accès au métier de ceux qui le choisissent et des perspectives de long terme permettant de réaliser des projets d'installation. Jeunes Agriculteurs défend une organisation économique des producteurs et souhaite des prix rémunérateurs pour tous les agriculteurs.

**Jeunes Agriculteurs s'engage à promouvoir l'installation dans la filière ovine. JA souhaite contribuer au développement de la production ovine, notamment grâce au programme Inn'Ovin. JA s'engage à participer aux travaux dans le cadre d'Inn'Ovin afin de relever les défis qui attendent la filière ovine :**

- Le renouvellement des générations et l'attractivité du métier
- Les performances technique et économique des exploitations pour améliorer le revenu
- L'amélioration des conditions de travail des éleveurs et le salariat
- L'environnement, la transition énergétique et l'aménagement du territoire

**Pour cela, Jeunes Agriculteurs s'engage plus particulièrement à :**

- Participer au Comité d'Orientation Ovin National et au comité technique du programme
- Faire la promotion d'Inn'Ovin auprès de son réseau
- Apporter des réponses aux porteurs de projets d'installation qui se tournent vers le numéro indigo des Points Accueil Installation
- Identifier des responsables régionaux afin de suivre Inn'Ovin à tous les niveaux, en particulier au sein des Comités d'Orientation Ovin régionaux
- Promouvoir le dispositif d'accompagnement à l'installation
- Promouvoir toutes les nouvelles voies de financement possibles, notamment le « compte épargne vert » qu'il a créé avec le Crédit agricole. Ce dispositif permet au porteur de projet, à ses parents, son entourage... d'épargner en amont de l'installation. Cette épargne génère ensuite un prêt à taux préférentiel utilisable au moment de l'installation ou dans les 5 premières années
- Profiter de ce nouveau programme pour faire émerger de nouvelles idées et de nouveaux responsables professionnels.

**Thomas DIEMER**  
Président de Jeunes Agriculteurs



## PACTE OVIN

### Engagements de l'Institut de l'Elevage

L'Institut de l'Elevage est l'Institut technique de référence pour les filières d'élevage herbivore. Son action vise à améliorer la compétitivité des élevages herbivores et de leurs filières et à atteindre la triple performance (économique, sociale et environnementale). Il a ainsi pour mission de produire des solutions techniques, conduites et systèmes d'élevage innovants ainsi que de rassembler et synthétiser des connaissances, en lien avec la recherche.

L'Institut de l'Elevage est ainsi au service des producteurs ovins et de la FNO, qui participe à sa gouvernance.

**L'Institut de l'Elevage prend les engagements suivants vis-à-vis de l'élevage ovin et du projet Inn'Ovin :**

- Participer activement au Comité d'Orientation Ovin National et au comité technique du programme, proposer des représentants pour les Comités d'Orientation Ovin Régionaux.
- Contribuer activement à la communication autour du programme, notamment en tenant informé notre réseau de ses avancées.

**L'Institut de l'Elevage se mobilise sur les axes du programme de la manière suivante :**

- **Axe renouvellement des générations et l'attractivité du métier :**

Construction de références pour l'installation dans des systèmes variés ; déploiement du logiciel Oviplan, outil pour concevoir son projet ; montage de projets partenariaux sur « l'attractivité des métiers » ; formalisation de guides pour l'installation.

- **Axe performance technique et économique des exploitations :**

Construction de références et d'indicateurs par systèmes d'élevage, implication dans les outils et dispositifs d'appui technique, formation des techniciens, expertise technique sur différents axes (alimentation, équipements, santé, reproduction, génétique...), appui au dispositif d'amélioration génétique des ovins, repérage des systèmes innovants, mobilisation et mise en réseau des fermes expérimentales autour des sites de Carmejane et du CIRPO qui ont une vocation nationale.

- **Axe amélioration des conditions de travail des éleveurs et développement du salariat :**

Animation du Réseau Mixte Technologique (RMT) Travail, la conception du Bilan travail, la mise à disposition de solutions techniques, la mise en place de projets partenariaux « conditions de travail » et « durabilité sociale », la mise en place de formations à la gestion des ressources humaines...

- **Axe environnement, transition énergétique et aménagement du territoire :**

Projets autour du pastoralisme (UMT, projets européens et nationaux), développement d'indicateurs et d'outils de diagnostic sur les différentes composantes de la performance environnementale (énergie, carbone, eau, biodiversité, paysages ...), déploiement de l'outil Cap'2ER.

**L'Institut de l'Élevage se propose de coordonner les actions phares suivantes pour le programme Inn'Ovin :**

- Mise en place de fermes vitrines pour faire connaître le métier d'éleveur ovin et les innovations
- Audit Inn'Ovin pour accompagner les éleveurs sur les aspects techniques, économiques, environnementaux et sociaux
- Mise en place d'un groupe national d'experts techniques capables d'intervenir en région auprès des éleveurs et de leurs conseillers
- Déploiement d'outils et de formations pour le développement de compétences de gestion des ressources humaines chez les éleveurs
- Déploiement de nouveaux outils de diffusion (site et applications web et smartphone, réseau social...).

**Martial MARGUET**  
Président de l'Institut de l'Élevage

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the top.

La Diversité et la richesse  
 du troupeau ovin Français  
 sont des Atouts stratégiques  
 de la filière Agroalimentaire  
 Française -

de même le Berger est  
 multi-secteur

Soyez en Fiche d'accompagnement  
 des des leur besoins  
 en Amie.

PACTE

Politique Régionale Breizh

Aiphine

Jean-Paul Queyroux

Président Région Rhône-Alpes.

et le CROF Rhône-Alpes qui va promouvoir l'élevage ovin pour les cinq prochaines années

Dani SOUCHON

président du CR

et chargé de mission sur l'élevage ovin en Rhône-Alpes

S. Paul BACTY

président du Comité Régional de l'élevage ovin Rhône-Alpes

Nous avons été fédérés. Il faut absolument soutenir l'élevage ovin en France. Les régions sont là pour apporter leur soutien.

Service de l'Agriculture

PARIS - 26.02.15

Il y a longtemps, j'ai fait avec de  
l'Assemblée Nationale en groupe avec la  
filles ovine - Alpes, Président de Région, la  
confiance de la région et souhaite le soutien de  
PACTE.

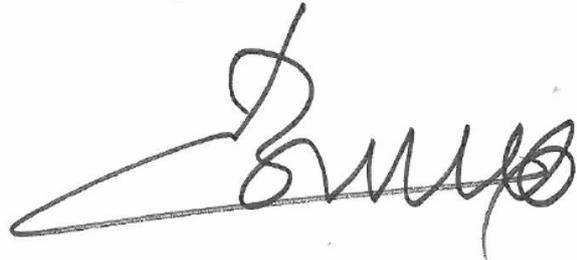
Martin MALOU  
Président région nord. Alpes

Continuez à façonner nos paysages et à  
nous faire des produits d'exception -  
Annie PEIRANO

Pour le Président de la Région  
Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Avec otés d'une fière gai  
insente la qualité Française et  
gai représente un pirement pur l'emploi

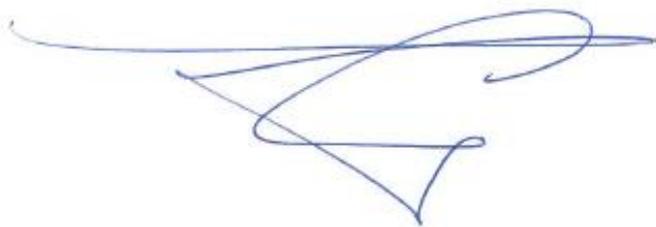
Gratiduel



Le département de la Vienne  
représenté par ses conseillers généraux,  
est très fier de la  
qualité de son lait et de son fromage  
OVIN.

C. BERTAUD

Président du CTE



Jean-Pierre Quaysse

Président Région Rhône-Alpes.

et le CROF Rhône-Alpes qui va promouvoir l'élevage ovin pour les cinq prochaines années

Dani SOUCHON

président du CR

Chargé

de l'élevage ovin dans la région Rhône-Alpes

S. Paul BACHY

président du Conseil Régional de l'élevage ovin Rhône-Alpes

Nous avons été précédents. Il faut absolument soutenir l'élevage ovin en France. Les régions sont là pour apporter leur soutien.

Lombard Dylan,

vainqueur des olympiades 2015!!

~~Lombard~~

Troisième des olympiades 2015

En remplaçant le 1<sup>er</sup> contrat de  
Plan Etat Région - Aquitaine  
en 1984 qui avait lancé la  
filière Ovin lait dans les Pyrénées

 P. Labazée  
Directeur  
A<sup>r</sup> du CQ d 64

Merci et Bravo pour tout  
les éleveurs d'ovins - N'ont nombreux  
que les éleveurs de bovins en Fr. Comté,  
ils ont néanmoins un rôle en  
sèche

Merci à nouveau Al. Meyer



de Limousin, d'aujourd'hui et de demain, Région agricole d'excellence, région d'élevage de très grande qualité, soutient résolument ses éleveurs, ses producteurs, sa filière ovine

Girard Vanderbrantke  
Président du Conseil Régional  
du LIMOUSIN.

Avec le soutien chaleureux et  
ils de la Région Centre-Loire, fier de  
de éleveurs et de m'apportent  
nouveau.

Jean-François Jacquin

Président de la Région Centre-Loire

J. Jacquin

Je partage l'ambition  
y contribue, à ma mesure  
fructueusement

Rédaction : FNO – Interbev Ovin – Races de France – Coop de France – JA – APCA – Institut de l'Élevage – Section lait de la FNO et CNBL – Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt – ARF – CNE – Cabinet du Président de la République – Cabinet du Premier Ministre.

Mise en page : FNO







**Rédaction** : FNO – Interbev Ovins – Races de France – Coop de France – JA – APCA – Institut de l'Élevage – Section lait de la FNO et CNBL – Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt – ARF – CNE – Cabinet du Président de la République – Cabinet du Premier Ministre.

**Mise en page** : FNO



## PACTE OVIN



Marie Madeleine MIAOT  
Vice Présidente Région Centre  
Signe avec plaisir le pacte ovin,  
grand engagement national en  
faveur de la filière que nous  
avons anticipé avec le contrat Régional  
d'appui à la filière ovine depuis 2008.  
Nous souhaitons un développement  
de cette filière dont la vocation sociale  
et environnementale n'est pas à  
démontrer.  
Cordialement à vous



# PACTE OVIN

Un pacte pour l'élevage ovin français



Je soussigné Michel Torin, Vice Président de la Région Bretagne en charge de l'Agriculture et de l'Alimentaire, signe avec satisfaction l'engagement de la collectivité régionale en faveur du Pacte ovin. Quelle que soit le nombre d'animaux et l'importance de la production ovine au regard des niveaux nationaux, cette production est pour nous très importante. Je prends l'engagement de favoriser davantage encore l'installation tout comme mes prédécesseurs de reconnaître davantage cette production dans le PCAEA.

Michel Torin